



CONSEIL DE LA  
TRANSFORMATION  
ALIMENTAIRE  
DU QUÉBEC

PAR COURRIEL

Le 20 janvier 2020

Madame Valérie Patreau,  
Conseillère d'arrondissement, Outremont  
Présidente de la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement  
durable et les grands parcs  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca).

Objet : Montréal, objectif zéro déchet. Consultation publique sur le projet de  
Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025.

Madame,

Le Conseil de la transformation alimentaire (CTAQ), a pour mission d'assurer la représentation, la promotion et la défense des intérêts de ses membres auprès des parties prenantes et de les appuyer dans l'atteinte de leur plein potentiel pour assurer la pérennité de l'industrie alimentaire au Québec.

L'industrie de la transformation des aliments est le premier secteur manufacturier en importance au Québec et elle est bien présente sur l'ensemble du territoire. Avec un chiffre d'affaires de plus de 30 milliards de dollars et près de 72 000 emplois, elle est le premier secteur manufacturier du Québec.

L'industrie de la transformation des aliments au Québec est en constante mutation sur tous les plans et s'active spécifiquement à faire évoluer les pratiques environnementales dans son secteur en étroite collaboration avec les parties prenantes de la filière.

Par la présente, le CTAQ souhaite transmettre à la Commission les éléments d'informations et de réflexions dans le cadre de cette consultation publique et en lien avec le plan d'action du « Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2020-2025 ».

...2

Pour cela, nous nous sommes arrêtés sur trois actions importantes pour notre industrie :

1) Mettre fin à l'utilisation du plastique non valorisé et d'autres matières à usage unique

L'imposition de critères encadrant l'usage de certains matériaux (type de plastique) devra viser la réciprocité des normes et prévoir que l'ensemble des canaux de mise en marché sera respecté. Tous les produits importés devront obéir aux mêmes règles que les industries d'ici.

Par ailleurs, que ce soit au point de vente où sur les lieux de production en usine, l'ensemble des règles devra être appliqué équitablement.

Le plastique est un matériau qui protège l'intégrité des aliments et permet d'augmenter leur durée de vie et conséquemment diminue le gaspillage alimentaire.

Des principes de salubrité et d'innocuité doivent être respectés et la mutation vers des emballages écoconçus devra se faire dans le plus grand respect de ces principes fondamentaux. La recherche et le développement de nouveaux emballages pour les produits alimentaires devront respecter également l'ensemble des analyses de cycle de vie, y compris l'impact environnemental global et le rythme d'analyse de durée de vie (dates de péremption).

Sans une démarche holistique, il y a un risque de résultats plus néfastes pour l'environnement.

Pour terminer sur ce point, nous tenons à rappeler que les entreprises génératrices d'emballage contribuent au fonds d'Éco Entreprise Québec pour financer la collecte des matières résiduelles des municipalités.

2) Enrayer le gaspillage alimentaire

Comme prémisses à ce thème, il est important de définir ce qu'est le gaspillage alimentaire de notre point de vue. Si nous abordons ce sujet par le biais d'une réduction des matières organiques dans les sites d'enfouissement, l'industrie de la transformation alimentaire est reconnue comme étant celle qui valorise 96% de sa matière organique (voir le rapport de Solinov en pièce jointe).

Cette valorisation passe par l'utilisation de l'ensemble des composants de la chaîne alimentaire, le compostage et la nourriture animale en faisant partie entre autres.

Bien que ce ne soit pas de juridiction municipale, nous pensons que, parmi les solutions, il y a lieu de revoir les règles associées aux dates de péremption. La révision ou encore l'éducation à la signification réelle de ces dates affichées sur les produits permettrait probablement une certaine réduction du gaspillage domestique. Le CTAQ ayant déjà présenté son point de vue au gouvernement fédéral, il nous fera plaisir d'en discuter avec vous. Nous n'avons qu'à penser à la date de péremption sur les yogourts qui sont consommables et parfaitement sains plusieurs semaines après la date de péremption. Cette problématique beaucoup plus large doit être discutée avec les autorités provinciales et fédérales.

Les transformateurs recueillent les surplus de production afin de les réincorporer dans les recettes, lorsque possible. Les dates de Meilleur Avant autant pour les ingrédients que les produits finis sont gérées de façon très étroite dans une logique économique de rentabilité maximale.

Fait important et peu connu, les entreprises de transformation alimentaires sont les plus grands donateurs aux banques alimentaires. Soit directement, soit indirectement par le biais des détaillants et des distributeurs, la facture des « invendus » est assumée par les entreprises de transformation alimentaire.

### 3) L'interdiction progressive de l'élimination des matières organiques pour les ICI

La très grande majorité des matières organiques de notre industrie est traitée par des entreprises privées pour ce qui concerne les entreprises de plus grande taille. Il est important que la ville de Montréal arrime ses travaux avec ceux de Recyc-Québec et le programme de reconnaissance « Ici on recycle »

Pour conclure, nous attirons votre attention sur l'impact économique majeur que ces changements réglementaires vont engendrer pour l'industrie qui devra en assumer les coûts. C'est pourquoi le temps imparti pour ces changements doit tenir compte de la capacité de l'industrie à absorber ces coûts. L'horizon 2025 est ambitieux et louable et nous souscrivons à une gestion responsable de notre environnement, mais les délais prescrits semblent, une fois de plus, difficiles à atteindre compte tenu de l'ampleur des objectifs.

Nous nous tenons disponibles pour répondre à vos questions et serons heureux de participer activement aux comités de travail sur ces questions.

Madame Valérie Patreau,  
Conseillère d'arrondissement, Outremont  
Présidente de la Commission sur l'eau,  
l'environnement, le développement durable  
et les grands parcs  
Page 4 sur 4



En vous remerciant d'avance, Madame la Présidente, de l'attention que vous porterez à ces informations concernant notre industrie, nous vous présentons nos salutations respectueuses.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sylvie Cloutier'.

Sylvie Cloutier  
Présidente-directrice générale